



PARCOURS DE FORMATION EN ÉGLISE « THÉODULE » 2019-2022

Orientations générales et modalités pratiques

Préambule

Au nom de notre évêque, Mgr Jean-Marie Lovey, l'équipe d'animation se réjouit de vous présenter ici le prochain parcours Théodule, dont le lancement est prévu pour l'automne 2019. Dans ce document, vous trouverez à la fois une description de l'esprit général dans lequel s'inscrit cette formation diocésaine et des explications concernant les aspects pratiques du parcours. Bonne lecture et au plaisir de vous revoir dans le cadre de la formation Théodule. Qui sait ?

1. Introduction : entrez dans la joie de l'Évangile !

Le pape François aime nous rappeler que chaque croyant est un *disciple missionnaire* : « en vertu du baptême reçu, chaque membre du Peuple de Dieu est devenu disciple missionnaire (cf. Mt 28,19). Chaque baptisé, quels que soient sa fonction dans l'Église et le niveau d'instruction de sa foi, est un sujet actif de l'évangélisation¹ ». Cela signifie que, chacun à leur manière, les croyants sont appelés à être des témoins de la joie évangélique qui les anime. Dans cette perspective, « ce qui importe, c'est que chaque croyant discerne son propre chemin [...]. Nous sommes tous appelés à être des témoins, mais il y a de nombreuses formes existentielles de témoignage² ».

L'engagement des laïcs au service de l'Église constitue l'une des formes particulières de ce témoignage. Les expériences antérieures ont montré l'importance des services accomplis par les laïcs pour la vie pastorale de notre diocèse. Leur engagement nous rappelle que notre Église diocésaine est un véritable lieu de communion, où les engagements et les responsabilités sont appelés à être partagés et vécus « en complémentarité, dans un esprit de collaboration et dans le respect des compétences de chacun³ ». À ceux qui sont appelés à un tel engagement, le parcours Théodule veut offrir un espace de formation humaine, intellectuelle, spirituelle et pastorale pour les accompagner vers un service particulier au sein de leur communauté ecclésiale et pour les aider à répondre à leur vocation d'évangélistes et de témoins.

2. Fondements et esprit général de la formation Théodule

Le parcours Théodule est à la fois une formation d'adultes et une formation ecclésiale. Ces deux facettes de la formation entraînent un certain nombre d'enjeux et d'implications qu'il importe de bien saisir.

2.1. Enjeux et perspectives d'une formation d'adultes

Le parcours Théodule se présente comme une formation globale, qui prend en considération toutes les composantes de la personne humaine : non seulement les compétences intellectuelles et pratiques, mais également les dimensions spirituelles, familiales, affectives ou professionnelles. De par cette perspective englobante, mais également en raison des contraintes liées à la reprise d'une

¹ PAPE FRANÇOIS, Exhortation apostolique *Evangelii gaudium* (24 novembre 2013), n° 120.

² PAPE FRANÇOIS, Exhortation apostolique *Gaudete et exsultate* (19 mars 2018), n° 11.

³ *Orientations diocésaines pour une pastorale catéchétique renouvelée*, n° 3.1.1.

formation à l'âge adulte, le parcours Théodule implique nécessairement certaines exigences (réorganisation de l'emploi du temps au niveau personnel, familial et professionnel notamment ; temps et énergie consacrés à la préparation des évaluations et du travail de fin de formation), d'où l'importance d'un discernement et d'une réflexion approfondis préalables à la formation. Si elle est vécue dans un équilibre sain, cette formation pourra représenter une aventure humaine et spirituelle particulièrement enrichissante, tant pour l'étudiant lui-même que pour la communauté pour laquelle il s'engage.

2.2. Une formation ecclésiale et pastorale

La personne adulte qui s'engage dans une nouvelle formation sait qu'à travers les différentes étapes du processus de formation elle sera amenée à s'interroger et à se remettre en question. Cela est d'autant plus vrai dans le cadre d'une formation en Église. En effet, la foi en Dieu situe chaque croyant face à un mystère qu'il n'a jamais fini de découvrir et d'approfondir : « Dieu nous dépasse infiniment, il est toujours une surprise », « Dieu est toujours une nouveauté, qui nous pousse à partir sans relâche et à nous déplacer pour aller au-delà de ce qui est connu »⁴. Cela suppose une certaine humilité face à Dieu, à soi, aux autres et au monde extérieur. Apprécier les joies de la découverte, savoir lâcher prise et se rendre disponible aux surprises sont des capacités fondamentales dans le cadre d'une telle formation.

Puisqu'il est une formation en Église, le parcours Théodule revêt une dimension fortement communautaire. D'une part, cela signifie que la formation s'inscrit dans une dynamique d'appel et d'envoi en mission : « Priez donc le Maître de la moisson d'envoyer des ouvriers pour sa moisson » (Mt 9,38). Autrement dit, la formation répond à une véritable vocation. Celui qui y prend part ne le fait pas en son nom propre ; il le fait en vertu de son baptême et de sa confirmation, au nom de la communauté qui l'envoie et, ultimement, au nom du Christ, puisque c'est lui qui est au cœur de la mission de tout agent pastoral. Comme l'écrit saint Jean-Paul II : « la formation chrétienne trouve sa racine et sa force en Dieu⁵ ». D'autre part, la formation Théodule est conçue comme un véritable service d'Église : en y prenant part, les participants manifestent leur disponibilité pour servir l'Église et la communauté des croyants. Par conséquent, ils sont appelés à vivre leur formation en communion avec d'autres personnes, en valorisant une véritable culture communautaire et ecclésiale, dans le désir de coopérer et de collaborer avec toutes les personnes rencontrées durant la formation et au terme de celle-ci. Enfin, la dimension ecclésiale de la formation (et du ministère qui s'ensuit) engage un témoignage personnel de croyant, dont toute la vie est invitée à être un reflet de l'Évangile.

2.3. La valeur du discernement

Si l'engagement est une réponse à un appel, à une vocation, alors il importe de donner la plus grande importance au discernement. Discerner, c'est prendre le temps d'une réflexion priante pour « entrevoir le mystère du projet unique et inimitable que Dieu a pour chacun, et qui se réalise dans des contextes et des limites les plus variés. Ne sont pas seulement en jeu un bien-être temporel ni la satisfaction de faire quelque chose d'utile, ni le désir d'avoir la conscience tranquille non plus. Ce qui est en jeu, c'est le sens de ma vie devant le Père qui me connaît et qui m'aime, le vrai sens de mon existence que personne ne connaît mieux que lui⁶ ». Le discernement vise à découvrir si la voie dans laquelle une personne envisage de s'engager correspond bel et bien à la vocation inscrite au plus profond d'elle-même.

Le discernement exige du temps. C'est pourquoi il importe de se mettre suffisamment tôt à « écouter le Seigneur, les autres, la réalité même qui nous interpelle toujours de manière nouvelle⁷ ». Dans ce processus, on ne soulignera jamais assez l'importance d'un accompagnement personnel des candidats

⁴ PAPE FRANÇOIS, *Gaudete et exsultate*, n°s 41 et 135.

⁵ JEAN-PAUL II, Exhortation apostolique *Christifideles laici* (30 décembre 1988), n° 61.

⁶ PAPE FRANÇOIS, *Gaudete et exsultate*, n° 170.

⁷ *Ibid.*, n° 172.

de la part des responsables de communauté : que tous aient pour critère de discernement le souci de « reconnaître comment nous pouvons mieux accomplir cette mission qui nous a été confiée dans le Baptême⁸ », mission qui est appelée à se réaliser d'une façon différente chez chacun.

3. Quelques aspects pratiques

Après ce panorama de l'esprit général dans lequel s'inscrit le parcours Théodule, il faut à présent indiquer comment cet esprit se concrétise à travers les aspects pratiques de la formation.

3.1. Perspectives

Le parcours Théodule a pour but de former des croyants en vue d'un ministère pastoral, en paroisse ou dans le cadre d'un mouvement ou d'une institution (homes, écoles, hôpitaux, etc.). Selon les charismes, les intérêts personnels des candidats et les appels de l'Église, ce ministère pourra prendre de nombreuses formes, chacune étant une manière de rendre visibles la présence et l'action de Dieu au cœur du monde. Ce ministère pourra s'exercer dans l'une ou l'autre des quatre dimensions essentielles de la pastorale :

- ce qui concerne l'**annonce de l'Évangile (martyria)** : catéchèse sous toutes ses formes et pour tous les âges (préparation aux sacrements, journées catéchétiques, catéchèse intergénérationnelle, école de la prière, de la Parole, de la communauté, catéchèse d'adultes, ...), mission, etc. ;
- ce qui concerne la **célébration du mystère chrétien (leiturgia)** : animations de célébrations, chant et musique liturgiques, groupes de prière, etc. ;
- ce qui concerne la **diaconie (diakonia)**, c'est-à-dire le service des petits, des pauvres et des exclus, le souci de ceux qui se trouvent dans une situation fragile (deuil, dépression, chômage, maladie, etc.) ;
- ce qui concerne la **construction et le soin de la communauté (koinonia)**, par exemple à travers l'accompagnement des différents groupes (jeunes, adultes, personnes âgées, etc.).

En outre, la formation Théodule prévoit une « extension » pour les candidats qui envisagent une part d'enseignement religieux dans le cadre scolaire (Éthique et cultures religieuses : ECR), au degré primaire (1-8H). En effet, notre Église diocésaine encourage vivement la présence d'intervenants ecclésiaux dans les écoles⁹, et cette présence est également saluée par le département cantonal valaisan en charge de la formation¹⁰. Ce volet ECR a pour objectif principal de faciliter la planification et l'enseignement des cours ECR de manière autonome, en favorisant l'acquisition des connaissances théologiques (sur la religion chrétienne principalement et sur les grandes religions) et en développant avec les élèves une réflexion sur les valeurs éthiques, suivant le programme promulgué par le Service cantonal de l'enseignement.

Concrètement, l'extension ECR implique, en parallèle à la formation Théodule, un parcours spécifique de neuf demi-journées réparties sur les trois ans de formation, ainsi que la réalisation d'un stage dans le cadre scolaire (les modalités du stage sont décrites dans les « Directives » du parcours Théodule). Au terme de la formation, le candidat est habilité à enseigner les cours ECR en 1-8H dans les classes du canton ou du diocèse.

3.2. À qui s'adresse la formation ?

Le parcours Théodule s'adresse à toute personne désireuse d'approfondir ses connaissances théologiques, pastorales et humaines en vue d'accomplir un service d'Église. D'une part, comme cela

⁸ *Ibid.*, n° 174.

⁹ Voir par exemple *Orientations diocésaines pour une pastorale catéchétique renouvelée*, n° 3.5.2 et proposition 8.

¹⁰ Cf. *Convention du 14 décembre 2015 concernant la collaboration entre l'école valaisanne et les Églises reconnues* ainsi que le *Rapport explicatif* annexé à cette convention.

a déjà été souligné, la participation à la formation est le fruit d'un appel et d'un envoi en mission : les candidats doivent être envoyés par leur communauté paroissiale ou par une institution, dans le cadre d'un engagement réciproque entre le mandant et l'étudiant. D'autre part, il faut rappeler que la formation proposée dans le cadre du parcours Théodule vise avant tout un engagement bénévole.

Ceux qui le désirent peuvent également participer au parcours à titre personnel en tant qu'« auditeurs ». Dans ce cas, ils sont dispensés des évaluations et du stage.

3.3. Structure et contenu de la formation

Le parcours Théodule entend proposer une formation à la fois humaine, spirituelle, intellectuelle et pastorale. Elle repose sur les trois axes suivants :

- Des **cours**, à raison d'un soir par semaine (20h00-22h00) durant les périodes scolaires, le même cours étant dispensé à la fois le mardi à Saint-Maurice (Hôtellerie franciscaine) et le jeudi à Sion (Maison diocésaine Notre-Dame du Silence). Une grande place est laissée à l'étude de la Parole de Dieu (Bible), complétée par divers enseignements sur les grands thèmes de la foi chrétienne (Trinité, Christ, Église, sacrements, etc.) et des questions plus large (liturgie, éthique, œcuménisme, etc.).
- Des **journées d'approfondissement**, à raison de quatre samedis par année. Elles sont consacrées à l'approfondissement d'une thématique particulière dans les différents domaines de la pastorale (journée d'accueil, découverte des structures et des mouvements du diocèse, apprentissage d'outils pastoraux, etc.). La dimension spirituelle de la formation y est également bien présente (célébrations, temps d'échanges, etc.).
- Un **stage pastoral**, planifié et défini dès l'entrée en formation, sous la supervision d'un maître de stage. L'évolution au cours des trois années de formation (1. observer ; 2. co-animer ; 3. animer) permet au candidat d'acquérir l'autonomie nécessaire en vue de son ministère. Des bilans réguliers (réunissant le candidat, le maître de stage et un membre de l'équipe Théodule) servent à veiller au bon déroulement du stage.

3.4. Processus d'inscription et calendrier

Le processus d'inscription au parcours Théodule se déroule en plusieurs temps :

- I. **Discernement.** C'est aux instances pastorales (curés, équipes pastorales, conseils de communauté, institutions) qu'incombe en premier lieu le souci d'appeler les futurs candidats. Le discernement des besoins locaux et des candidats éventuels devrait s'étendre sur plusieurs mois (c'est-à-dire dès à présent) afin de cerner au mieux la manière dont telle ou telle personne pourra se mettre d'une façon particulière au service de sa communauté.
- II. **Premier entretien.** Une première rencontre réunira le mandant et le futur candidat pour évaluer, d'une part, les motivations et les aptitudes du candidat et, d'autre part, les perspectives et les modalités d'engagement au terme de la formation.
- III. **Préinscription.** Si, au terme de cet entretien, le mandant et le candidat y sont favorables, ils remplissent ensemble le « Bulletin de préinscription » avec tous les documents demandés (cf. document en annexe). Ce projet, dûment complété et signé, est à renvoyer au responsable du parcours Théodule au plus tard pour le 29 mars 2019.
- IV. **Premières soirées d'information et discernement.** Le jeudi 11 avril 2019 (Hôtellerie franciscaine, Saint-Maurice) et le mardi 30 avril 2019 (Notre-Dame du Silence, Sion) auront lieu deux premières soirées à l'intention de tous les candidats. Leur participation à ces deux soirées est obligatoire mais elle ne les engage encore à rien. Elles font partie du processus de discernement : elles permettront de vivre une première expérience de formation d'adultes en contexte ecclésial. Enfin, elles aideront chaque candidat et l'équipe d'animation à discerner si ce type de formation correspond bien aux attentes mutuelles.
- V. **Inscription définitive et établissement du contrat de formation.** Si le discernement mené jusque-là encourage la poursuite du parcours, un nouvel entretien est organisé (en mai-

juin 2019), auquel participent le candidat, le mandant, le maître de stage et le responsable du parcours Théodule (ou un autre membre de l'équipe d'animation). Cet entretien permet à tous ces partenaires de vérifier que toutes les conditions et exigences sont remplies. Le cas échéant, l'inscription définitive se fait par le biais du « Contrat d'entrée en formation », qui règle les modalités de la formation et les engagements mutuels liant les différents partenaires.

- VI. Journée d'ouverture.** La formation débutera formellement le samedi 31 août 2019 par une journée d'ouverture et d'introduction, qui aura lieu à Bex (Foyer de Charité « Dents du Midi »), avec la participation de notre évêque, Mgr Jean-Marie Lovey.

3.5. Précisions diverses

Évaluations. Les différents modules des cours sont soumis à des évaluations régulières (orales ou écrites). Dans une perspective formative, elles permettent à chaque étudiant de se situer dans le processus de formation, en prenant conscience des éléments qui sont maîtrisés et de ceux qui méritent d'être davantage approfondis. En outre, durant sa dernière année de formation, l'étudiant est appelé à présenter un travail final, dont la préparation s'étend sur plusieurs mois, et à travers lequel l'étudiant peut démontrer ses compétences acquises durant la formation (les modalités sont précisées dans un document spécifique).

Diplômes. Au terme du parcours :

- le candidat qui a satisfait à toutes les exigences reçoit un *certificat diocésain de formation en pastorale* avec une *habilitation* à exercer une tâche pastorale de la part de l'évêque. Il est alors présenté comme *auxiliaire pastoral* à la communauté qui l'a envoyé ;
- celui qui a suivi le complément de formation ECR reçoit en plus une *habilitation* pour l'enseignement des cours ECR dans les degrés 1-8H du diocèse et du canton ;
- l'auditeur régulier reçoit une *attestation* de suivi des cours.

Écolage. Le coût de la formation s'élève à CHF 1'000.- par année. Ce montant couvre le matériel (photocopies, ...), la location des salles, les repas lors des journées d'approfondissement, le défraiement des intervenants, etc. En principe, l'écolage est pris en charge par la paroisse ou l'institution mandante. Pour les auditeurs, l'écolage s'élève à CHF 800.- par année (à leur propre charge).

Équipe d'animation. L'organisation du parcours Théodule est assurée par une équipe d'animation composée d'agents pastoraux (prêtres, religieux, laïcs), mandatés par Mgr Jean-Marie Lovey.

4. En guise de conclusion

La formation des laïcs constitue « un défi pastoral important¹¹ ». À sa manière, le parcours Théodule entend modestement relever ce défi. Dans la confiance et la fidélité au Bon Pasteur et Maître de la moisson, nous espérons que cette nouvelle édition du parcours Théodule permette de réaliser cet appel lancé par le Pape : « Assurément, nous sommes tous appelés à grandir comme évangélistes. En même temps, employons-nous à une meilleure formation, à un approfondissement de notre amour et à un témoignage plus clair de l'Évangile¹² ».

Sion, Avent 2018
L'équipe d'animation du parcours Théodule

¹¹ PAPE FRANÇOIS, *Evangelii gaudium*, n° 102.

¹² *Ibid.*, n° 121.

Notes personnelles :

